

2022
2025

PROJET D'établissement

CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

Châlons-en-Champagne
Septembre 2022

1 rue du cirque
51 000 Châlons-en-Champagne
T + 33 (0) 3 26 21 12 43
F + 33 (0) 3 26 21 80 38
CNAC.FR / CNAC.TV

Siret 341 372 522 00019
NAF 85 42 2
URSSAF 217 00000 110 1183 7730

Depuis sa création en 1985, le Centre National des arts du cirque, tient à travers ses activités une place prépondérante dans le paysage du cirque contemporain, sur la scène nationale et internationale.

Le CNAC forme de nombreux artistes de cirque qui participent au renouvellement des esthétiques du spectacle vivant. Il apporte des réponses de formation continue à l'évolution des pratiques professionnelles. Il dispose et génère des ressources, il soutient la recherche, au service du secteur du cirque.

De nombreux facteurs (internationalisation, numérique, mobilité, transition énergétique) imposent aujourd'hui aux établissements d'enseignement supérieur une plus grande ouverture sur leurs environnements ainsi que d'autres façons de travailler.

Le CNAC se doit ainsi d'être en mouvement en s'engageant dans une politique de responsabilité sociétale (RSO) ambitieuse sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Ses missions lui imposent par ailleurs de rayonner et de résonner aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, en mettant en place un dialogue constant avec les mondes qui l'entourent : ceux de l'art, de l'enseignement et de la formation, de la filière professionnelle et de la société dans laquelle il s'inscrit tant aux niveaux, local, national qu'international.

Le projet d'établissement que je porte, en adéquation avec la lettre de mission qui m'a été adressée par la Ministre de la Culture, a pour ambition d'affirmer l'identité singulière de cette institution, d'accompagner son développement dans cette période de transformations et de faire évoluer ses modes de gouvernance.

Après une phase d'observation et d'écoute des salarié·e·s et des étudiant·e·s, et l'établissement d'un rapport d'étonnement, j'ai mené un travail de concertation organisé autour de deux séminaires regroupant l'ensemble des salarié·e·s et des étudiant·e·s.

Ce travail collectif a permis de préciser les valeurs partagées - respect, bienveillance, collectif, confiance, écoute, transparence, communication, humanisme, communication - et de définir l'identité du CNAC - formations de haut niveau, reconnaissance internationale, infrastructures exceptionnelles.

Parallèlement, des échanges initiés avant ma prise de fonction avec des professionnel·le·s -Airelle Caen, Phia Ménard, Airelle Caen, Sergi Parès, Martin Palisse, Chloé Béron,- regroupé·e·s dans une préfiguration de comité pédagogique artistique et scientifique, m'ont permis d'adapter ce projet d'établissement en lien avec les attentes du secteur.

Je tiens à remercier l'ensemble des salarié·e·s, des étudiant·e·s, et des professionnel·le·s consulté·e·s, pour leur investissement et pour les échanges qui ont permis la rédaction de ce projet.

Peggy DONCK

Directrice générale

Septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. REPOSITIONNER LA MISSION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC L'ENSAC AU CENTRE DU PROJET, TOUT EN CRÉANT UNE SYNERGIE AVEC LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT, AUTOUR DE THÉMATIQUES TRANSVERSALES	4
• Les pédagogies du cirque	4
• Les écritures du cirque	5
• La santé des artistes de cirque	5
• L'éducation artistique et culturelle – EAC.	6
• La médiation culturelle pour le cirque contemporain.	6
• L'insertion professionnelle et les parcours professionnels	6
2. RENFORCER LE RAYONNEMENT DU CNAC ET L'OUVRIR AU MONDE	7
• Acteur et soutien pour la formation	7
• Partenaire de la création	8
• Acteur d'une meilleure connaissance de l'identité du cirque contemporain	9
3. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT SAIN, BIENVEILLANT, SÉCURISÉ ET ACCUEILLANT	10
• Au niveau de l'établissement	10
- Repréciser et clarifier le cadre d'emploi - accompagner les évolutions	10
- Améliorer l'accueil et développer la convivialité	11
- Affirmer ses responsabilités économiques	11
- Lutter contre les violences et inégalités.	11
- S'engager dans une stratégie d'éco responsabilité	12
• Au niveau de la vie étudiante et de l'accueil des stagiaires	12
- Favoriser les temps et les formats de convivialité pour les étudiant.e.s	12
- Améliorer et augmenter l'accessibilité des locaux et des infrastructures	12
- Renforcer la politique concernant les Alumni.	13
- Faire évoluer l'accompagnement de santé	13
4. FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE ET LA COMMUNICATION INTERNE POUR LES ADAPTER AU NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	13
• Mettre en place un comité de direction - CODIR	14
• Structurer un comité pédagogique, artistique et scientifique	14
• Redéfinir la participation des étudiant.e.s dans la gouvernance	14
• Améliorer et dynamiser la communication interne	15

1. REPOSITIONNER LA MISSION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC L'ENSAC AU CENTRE DU PROJET, TOUT EN CRÉANT UNE SYNERGIE AVEC LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT, AUTOUR DE THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Le CNAC est en premier lieu identifié comme un établissement d'enseignement supérieur et c'est principalement à ce titre qu'il est soutenu financièrement et accrédité par le Ministère de la Culture. Il développe également d'autres missions en lien avec le cirque, inscrites dans son objet avec, la formation continue des professionnel.le-s (formation tout au long de la vie), la création et la valorisation de ressources et la recherche. L'établissement bénéficie en interne de services supports spécialisés (technique, administration/comptabilité, communication) qui soutiennent l'ensemble de ses missions.

Ce projet vise à remettre la mission d'enseignement supérieur au centre du dispositif, à redynamiser son attractivité et sa reconnaissance internationale, à lui donner les moyens de développer son offre de formation et son inscription dans le schéma LMD (Licence, Master, Doctorat)

Autour de cet axe prioritaire, ce projet a pour ambition de créer une synergie entre les différentes missions et les interventions des services support, autour de 5 grands thèmes transversaux :

• LES PÉDAGOGIES DU CIRQUE

Acteur historique de la formation supérieure en cirque contemporain au niveau international, tête de pont des établissements supérieurs de cirque au niveau national, le CNAC garde un rôle spécifique dans l'évolution des pédagogies circassiennes. Il forme une grande partie des artistes de cirque qui participent au renouvellement des esthétiques du cirque et devient un des acteurs moteurs de la formation au diplôme d'état de professeur de cirque. Il accompagne les parcours de formation des professionnel.le-s qu'ils/elles soient artistes, technicien.ne.s, enseignant.e.s ou en lien avec la production circassienne.

Ses ressources documentaires et en particulier audiovisuelles ont été créées et enrichies dans un objectif avant tout pédagogique.

Les activités de recherche portées par la Chaire ICiMa viendront soutenir la réflexion sur les pédagogies du cirque.

Les questions pédagogiques sont résolument au centre des activités du CNAC.

DÉCLINAISONS À VENIR

• Les projets de recherche soutenus au CNAC s'articuleront autour des pédagogies notamment en questionnant la façon dont on enseigne le cirque après 35 ans d'expérience et face à l'évolution du cirque. Ces recherches s'appuieront sur les enseignements dispensés en interne, sur les ressources disponibles et viendront nourrir les nouvelles formations pour les enseignant.e.s.

• Des laboratoires pédagogiques seront mis en place avec différents partenaires (Universités, FFEC, FEDEC...) pour alimenter la transformation et la partager avec l'ensemble de la filière d'enseignement du cirque.

• Les modes de transmission de compétences techniques s'appuieront sur l'articulation entre la pratique du cirque et les apports des équipes techniques.

• LES ÉCRITURES DU CIRQUE

Le cirque contemporain est un mouvement esthétique qui a trouvé sa source dans le croisement des disciplines de cirque avec le théâtre, la danse, le cinéma et les arts plastiques. C'est ainsi que sont apparus de nouveaux enjeux pour l'écriture du cirque, se libérant du format classique du « numéro de cirque ».

Aujourd'hui, fort de plusieurs dizaines d'année d'évolution esthétique, des écritures propres au cirque contemporain apparaissent, avec des dramaturgies à tendance parfois théâtrale et/ou chorégraphique.

Le CNAC forme les artistes de demain, interprètes, auteur·rice·s, metteur·euse·s en piste / en scène qui renouvellent les esthétiques du cirque contemporain.

La spécificité des artistes de cirque est d'être formé.e.s à devenir des interprètes d'une très haute technicité mais également à travers la pratique singulière de leur discipline, à écrire et à composer.

Les artistes de cirque sont des spécialistes, indissociables de leur agrès et développent une écriture qui leur est propre. Ils-elles en deviennent les auteurs·trice·s.

Cette question de l'autorat est au cœur des questionnements du monde professionnel et artistique. Qu'est ce qui fait œuvre ? Qu'est ce qui appartient au répertoire ? La pratique de l'agrès fait elle, à elle seule, œuvre ?

Les notions de répertoire et d'œuvre n'ont-elles pas été empruntées trop rapidement au théâtre et à la danse sans en définir au préalable les contours pour le cirque ?

Le CNAC, à travers son pôle recherche et l'ensemble de ses activités, doit permettre aux artistes, au monde professionnel et à ses instances de s'emparer de ces questions.

• LA SANTÉ DES ARTISTES DE CIRQUE

L'enjeu de la santé est central dans la carrière d'un·e artiste de cirque. C'est pourquoi ce projet prévoit de le décliner, de la formation des jeunes artistes jusqu'à l'accompagnement en formation continue des professionnel·le·s. Il souhaite également aller plus loin en créant un réseau de praticien·ne·s spécialisé·e·s en leur proposant des modules de formation sur l'accompagnement et le traitement spécifiques des artistes de cirque.

L'ensemble de ces activités liées à la santé sera nourri par des travaux de recherche. L'engagement de l'établissement sur la lutte contre les violences et harcèlement (VHSS) fera partie intégrante du dispositif d'accompagnement à la santé.

DÉCLINAISONS À VENIR

• Ouverture avec l'URCA (Université Reims Champagne Ardenne) d'un Master recherche - création basé sur le certificat de dramaturgie mis en place depuis plusieurs années par la FTLV. Ce master sera destiné aux jeunes artistes qui souhaitent être accompagné·e·s dans leur parcours de création.

• Dès le cursus DNSP, des modules de formation d'« écritures croisées » permettront aux étudiant·e·s de développer leur pratique en lien avec d'autres disciplines artistiques et de se nourrir des diversités rencontrées au CNAC.

• Une réflexion sera menée en partenariat avec la SACD sur ce qui fait œuvre et ce qui fait répertoire dans le cirque, en s'appuyant sur les reprises de répertoire au sein de l'ENSAC.

DÉCLINAISONS À VENIR

• Une fonction de coordinateur·rice santé est créée au sein de l'ENSAC pour accompagner les étudiant·e·s dans leur parcours de santé et structurer un réseau de partenaires qui participera aux actions de sensibilisation/formation. Une meilleure compréhension permettra une meilleure implication.

- **L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – EAC. LA MÉDIATION CULTURELLE POUR LE CIRQUE CONTEMPORAIN.**

Pour répondre à la nécessité de s'engager pour la démocratisation culturelle et la diversification des publics, ce projet souhaite investir l'éducation artistique et culturelle et la médiation culturelle spécialisée pour le cirque contemporain.

Ces enjeux s'inscrivent comme un des axes de développement transversal aux activités de l'établissement. Parfaitement adaptées à la valorisation des ressources et des infrastructures exceptionnelles du CNAC, l'EAC et la médiation sont des piliers incontournables de la formation des jeunes artistes qui devront les maîtriser dès leur entrée dans la vie professionnelle.

DÉCLINAISONS À VENIR

• Les étudiant·e·s de l'ENSAC doivent désormais créer, inventer et participer à des actions de médiations organisées par le service ressources/médiation après avoir suivi de modules d'initiation co-construits avec la FTLV et des artistes intervenant·e·s.

DÉCLINAISON À VENIR

Lors de leur dernière année de formation les étudiant·e·s seront accueilli·e·s en résidence dans des structures partenaires (pôles cirque nationaux principalement). Pour préparer ces résidences ils/elles devront affiner leurs besoins techniques avec le service technique du CNAC et structurer des actions de médiation avec le service Ressources / médiation.

- **L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS**

Un des objectifs central de la formation d'école supérieure d'art est de préparer des artistes en leurs transmettant de nombreux outils pour évoluer dans un monde professionnel, artistique et politique dont elles seront prêt·e·s à appréhender le fonctionnement et les nécessités.

Une insertion professionnelle réussie passe aussi par le développement d'un réseau.

Ce projet vise à faire bénéficier les étudiant·e·s des réseaux professionnels du CNAC en les accompagnant dans des expériences concrètes. Un suivi personnalisé des étudiant·e·s après leur parcours d'études permettra également de les accompagner si besoin vers des modules de formation de la FTLV ou de mobiliser les ressources du CNAC.

2. RENFORCER LE RAYONNEMENT DU CNAC ET L'OUVRIR AU MONDE

Fort de son rôle d'opérateur de l'Etat, de ses infrastructures exceptionnelles, de la richesse de ses ressources et de ses équipes, mais conscient des réalités du monde et des évolutions de la société, le CNAC doit rayonner et résonner aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur pour se mettre au service de son environnement et du secteur.

Ce projet vise à mettre en place un dialogue constant avec les partenaires et acteur-ric-e-s du secteur au niveau national et international, à développer des passerelles entre les axes transversaux de développement présentés plus haut et à structurer l'engagement du CNAC comme acteur et comme soutien, à la formation, à la création et à la médiation du cirque.

• ACTEUR ET SOUTIEN POUR LA FORMATION

La mission centrale d'établissement d'enseignement supérieur du CNAC, le place au cœur de l'écosystème de la formation. L'axe transversal des pédagogies du cirque présenté plus haut se déclinera à plusieurs niveaux pour affirmer le rôle d'acteur et de soutien à la formation des arts du cirque.

Sur son territoire le CNAC pourra intervenir dès la formation amateur en accueillant les structures de formation locales et en leur proposant des activités de médiation dédiées.

Les partenariats avec les structures proposant des options spécialisées (option danse ou cirque en priorité) seront développés avec, en particulier, un renforcement des liens pédagogiques avec le lycée Bayen de Châlons-en-Champagne.

Plus largement le CNAC vise à participer au développement de la filière, en créant des partenariats structurants avec les autres acteurs de la formation des artistes de cirques, à différents niveaux.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- Renforcement du partenariat et des échanges pédagogiques avec le lycée « Bayen ».
- Échanges avec les structures locales de formation loisir et amateur.
- Partenariat en médiation avec les écoles et les collèges.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- Adhésion à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC).
- Renouvellement du partenariat « Cordées de la réussite » avec le lycée option cirque de Die (26)
- Accueil régulier d'étudiant-e-s en cycle préparatoire (Cirk'Eole, de l'ENACR, piste d'Azur, Lomme...)

Le rayonnement du CNAC comme établissement d'enseignement supérieur passe aussi par son rôle de pilote dans la structuration de la filière LMD (Licence Master Doctorat) pour les arts du cirque en lien avec des partenaires universitaires.

Cet engagement se traduira également par la participation active du CNAC aux réseaux de l'enseignement supérieur du spectacle vivant comme l'Anescas.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Ouverture de nouvelles formations cirque : « Administration, production, diffusion », « la responsabilité du porteur de projet », « diffusion internationale » en lien avec le Syndicat de cirque de création et différents bureaux de production de cirque (Ay roop et Avant courrier)
- Refonte des activités de recherche en lien avec les attentes du secteur pilotées par le Comité pédagogique artistique et scientifique.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Mobilité des étudiant·e·s en Erasmus dans réseaux écoles supérieures européennes.
- Accompagnement à la création d'un centre national de cirque en Suisse.

Sur le plan international, le CNAC renouera de manière plus étroite avec les activités de la FEDEC et développera les possibilités offertes par son adhésion à la charte Erasmus avec des mobilités entrantes ou sortantes d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s.

• PARTENAIRE DE LA CRÉATION

Les missions du CNAC en tant qu'établissement d'enseignement supérieur ne sont pas directement liées à la création circassienne.

Toutefois son périmètre d'activités l'incite à travailler en lien étroit avec le monde professionnel, à mobiliser ses ressources et ses infrastructures en soutien à l'ensemble du secteur.

Les échanges avec ses partenaires territoriaux historiques pour le développement du cirque (Le Palc et La Comète à Châlons-en-Champagne, Le Manège de Reims...) seront renforcés dans une dynamique de concertation et d'une meilleure visibilité.

Pour soutenir une dynamique territoriale, ce projet souhaite également promouvoir l'accueil des professionnel·le·s pour leur entraînement et pour les services supports du CNAC.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- Création d'un « Pass cirque » donnant accès à 3 spectacles de cirque (le Palc, La Comète et CNAC)
- Ouverture de créneaux disponibles pour l'accueil de séances d'entraînement des professionnel·le·s.
- Partenariat avec la Comédie de Reims, sur des cours croisés avec l'école de la Comédie.

Aux côtés des pôles cirque nationaux et des structures engagées dans le développement des arts du cirque (Territoires de cirque , Grand ciel, Syndicat du cirque de création ...) le CNAC souhaite, de sa place, soutenir le travail de création et de valorisation du répertoire du cirque contemporain. La création du spectacle de sortie continuera à être confiée à des artistes contemporain·ne·s, le projet de reprise de répertoire intégré au cursus pédagogique du DNSP d'artiste de cirque sera maintenu pour soutenir la visibilité des œuvres.

Pour répondre aux besoins de la profession le CNAC fera évoluer continuellement son offre de formation continue des professionnel·le·s et son soutien à la recherche.

Aux côtés des pôles cirque nationaux et des structures engagées dans le développement des arts du cirque (Territoires de cirque, Grand ciel, Syndicat du cirque de création ...) le CNAC souhaite, de sa place, soutenir le travail de création et de valorisation du répertoire du cirque contemporain.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- *Ouverture de nouvelles formations « Administration, production, diffusion».*
- *Refonte des activités de recherche en lien avec les attentes du secteur*

La création du spectacle de sortie continuera à être confiée à des artistes contemporain·ne·s, le projet de reprise de répertoire intégré au cursus pédagogique du DNSP d'artiste de cirque sera maintenu pour soutenir la visibilité des œuvres.

Pour répondre aux besoins de la profession le CNAC fera évoluer continuellement son offre de formation continue des professionnel·le·s et son soutien à la recherche.

• ACTEUR D'UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'IDENTITÉ DU CIRQUE CONTEMPORAIN

Berceau du cirque contemporain, le CNAC a toujours un rôle à jouer pour une meilleure connaissance et compréhension des arts du cirque. La thématique transversale d'EAC/ médiation vise à répondre à cette mission.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- *Redéfinition des missions du service ressources avec une valorisation des ressources et la création d'une mission « médiation ».*
- *Définition de la collaboration entre le CNAC et le futur musée du cirque.*
- *Transfert de l'accueil du public dans l'espace micro-folie.*

Le travail local auprès des publics de son territoire et en particulier des jeunes publics spécialisés (élèves des parcours arts) sera développé en valorisant les ressources disponibles et en s'appuyant sur la programmation de l'établissement.

La tournée de la CIP en région Grand-Est est un des outils du rayonnement du CNAC et du cirque contemporain. La collaboration au projet de musée du cirque à Châlons-en-Champagne et les interactions renforcées avec le dispositif Micro Folie participeront à cette dynamique locale pour le rayonnement du cirque contemporain.

Au niveau national ce projet souhaite créer des outils partageables de valorisation des ressources et données documentaires et audiovisuelles en mutualisant les capacités du CNAC avec celles des autres acteurs du secteur comme Artcena.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Partenariat avec l'ENSCI-Les ateliers associant des étudiant.e.s de la 33ème promotion.

Par ailleurs des collaborations régulières avec d'autres établissements d'enseignement artistique participeront à donner au cirque sa place dans la création contemporaine.

Au niveau international le CNAC réaffirmera son rôle d'ambassadeur et de soutien au rayonnement du cirque contemporain, voire parfois de « défricheur », en proposant des actions ponctuelles à l'étranger.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Programmation du spectacle de la 34ème promotion et actions de médiation au festival cirque au sommet à Crans-Montana, Suisse

3. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT SAIN, BIENVEILLANT, SÉCURISÉ ET ACCUEILLANT

Le CNAC se doit d'être un lieu d'accueil et de partage où chacun.e des étudiant.e.s, stagiaires et salarié.e.s ou intervenant.e.s, peut vivre, se former et travailler en harmonie.

Cette exigence, en croisant les enjeux qui traversent la société, engage plus largement l'établissement dans une démarche de responsabilité sociétale (politique RSO) couvrant les aspects économiques, humains et environnementaux.

Son succès repose sur la responsabilité collective mais aussi individuelle et la participation active de chacun et de chacune.

DÉCLINAISONS 2022/2023

- Révision des accords d'entreprise.
- Refonte d'un règlement intérieur.
- Formation des chef-fe.s de service sur le management participatif.

> AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT

- REPRÉCISER ET CLARIFIER LE CADRE D'EMPLOI
- ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS

Pour permettre de bonnes conditions de travail, les cadres d'emploi et les règles de fonctionnement dans l'établissement, pour la plupart obsolètes, doivent être clairs et adaptés aux différentes activités du CNAC. L'adaptation des plans de formation, l'actualisation régulière de l'organigramme et des fiches de postes, en accord avec le projet d'établissement, seront au service de l'évolution des salarié.e.s.

Une attention particulière sera portée à la transmission des savoirs des salarié.e.s expérimenté.e.s vers les génération plus jeunes et les salarié.e.s entrant.e.s.

• AMÉLIORER L'ACCUEIL ET DÉVELOPPER LA CONVIVIALITÉ

Une réflexion globale sur l'accueil au sens large permettra de repenser et de réorganiser, la circulation dans les espaces, les modalités d'information et d'accueil du public et des intervenant·e·s.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Ouverture de l'accueil public sur le boulevard Leclerc.
- Aménagement d'un espace déjeuner / tisanerie dans la véranda du «1» ouvert toute la journée.
- Organisation de cours de d'activités physiques et de bien-être pour les salarié.e.s.
- Mise en place des déjeuners partagés les mardi.

La réorganisation des espaces et des circulations (en particulier entre les deux sites du CNAC) aura entre-autre pour objectif de créer des espaces de rencontre et de convivialité pour les salarié.é.s, les intervenant·e·s, les professionnel·le·s accueilli·e·s, les étudiant·e·s et les stagiaires.

Des temps d'échanges, de convivialité seront proposés régulièrement ou ponctuellement.

• AFFIRMER SES RESPONSABILITÉS ÉCONOMIQUES

Ses missions de service public et son financement public, engagent le CNAC et ses équipes à une vigilance permanente sur ses procédures et sur ses outils de suivi et d'évaluation.

Cet engagement nécessite une attention permanente sur son mode de financement et sur le développement de ses recettes propres.

• LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET INÉGALITÉS.

DÉCLINAISON 2022/2023

- Mise en place d'un protocole de signalement et de suivi adapté pour toutes et tous.

La partie la plus visible de l'engagement humain du CNAC repose sur les actions menées pour lutter contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels et contre toutes les discriminations, dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années. Les objectifs d'égalité seront maintenus dans un esprit de bienveillance et d'exemplarité.

• S'ENGAGER DANS UNE STRATÉGIE D'ÉCO RESPONSABILITÉ

Le CNAC vise à transformer les pratiques profondément en accompagnant chacun et chacune vers des prises de conscience alors que les bonnes pratiques seront valorisées.

Le CNAC réinterrogera ses pratiques dans une réflexion globale avec l'ensemble du secteur cirque permettant d'initier des chantiers transformants.

DÉCLINAISONS À VENIR

- Mise en place d'une formation « la fresque du climat ».
- Réalisation d'un bilan carbone pour réinterroger et repenser le modèle du CNAC.
- des studios de la Marnaise au réseau de chaleur de la ville de Châlons.

> AU NIVEAU DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

DÉCLINAISONS À VENIR

- Réorganisation de l'accueil à la Marnaise.
- Création d'un espace foyer étudiant et d'un espace « cafeteria » à la Marnaise
- Mise en place d'une semaine d'intégration
- Développement du principe de tutorat

• FAVORISER LES TEMPS ET LES FORMATS DE CONVIVIALITÉ POUR LES ÉTUDIANT.E.S

Des espaces pour la vie étudiante seront dédiés et aménagés (en intérieur et en extérieur) en favorisant si possible la dynamique d'un établissement unique entre les deux sites du CNAC. Les initiatives étudiantes pour l'organisation de temps de rencontre seront favorisées.

• AMÉLIORER ET AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX ET DES INFRASTRUCTURES

DÉCLINAISONS À VENIR

- Ré-ouverture du sauna pour les étudiant-e-s et les salarié-e-s.

Les horaires d'ouverture seront aménagés en fonction des activités et des cursus de formation et l'accès aux infrastructures sera facilité.

DÉCLINAISONS À VENIR

• Chaque promotion sera dotée d'un.e parrain/
marraine qui les suivra tout au long de leur
scolarité.

22/23 : Melissa Von Vepý

23/24 : Olivier Debelhoir

• Accès aux infrastructures du CNAC facilité
pour les ancien.ne.s étudiant.e.s.

• RENFORCER LA POLITIQUE CONCERNANT LES ALUMNI.

La relation avec les Alumni sera développée
dans l'objectif de créer un réseau favorisant
l'adhésion à la vie étudiante du CNAC.

• FAIRE ÉVOLUER L'ACCOMPAGNEMENT DE SANTÉ

L'ensemble du dispositif de formation, d'accompa-
gnement et d'encadrement des étudiant.e-s pour
leur santé sera repensé en prenant en compte
l'ensemble des questions liées à la santé physique,
sociale et mentale.

Les questions de santé seront intégrées plus fortement dans les cursus de formation
(diététique, préparation physique, récupération...).

DÉCLINAISONS 2022/2023

• Mise en place d'un coordinateur de santé assurant
une présence régulière, le développement d'un réseau
de praticien-ne-s spécialisé-e-s

4. FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE ET LA COMMUNICATION INTERNE POUR LES ADAPTER AU NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet, avec sa volonté de déconstruire le fonctionnement par service au profit d'un
projet d'établissement unique, nécessite une mise en mouvement de l'ensemble de ses ac-
teur-ric.e-s. Le virage qu'il représente dans l'histoire du CNAC sur les modes de fonctionne-
ment comme sur les engagements sociétaux réaffirmés, ne peut s'envisager qu'avec une
gouvernance adaptée.

Les modes de gouvernances du CNAC, hérités d'un passé révolu, se heurtent à la vision et à
la volonté, portées par la nouvelle direction, d'un management participatif. Concrètement,
le management se doit de créer toujours plus d'horizontalité pour fédérer les équipes et
positionner le CNAC dans une démarche vertueuse.

Les principes de participation, de collaboration et de transparence ne viendront pas
seulement « améliorer » la gouvernance, ils vont la structurer.

Ce projet vise donc à redéfinir les modes de gouvernances mettant en place des instances de concertations et de décision adaptées.

Ces évolutions devront pouvoir s'appuyer sur une circulation fluide des informations, sur un management bienveillant, déclinés sur le plan interpersonnel comme sur celui des outils de partage de l'information et de communication.

• METTRE EN PLACE UN COMITÉ DE DIRECTION - CODIR

Un comité de direction – CODIR - regroupant les responsables des activités sera créé pour accompagner de manière participative les décisions stratégiques de la direction générale. Avec le partage des informations décisives pour le CNAC, le CODIR sera un acteur central de la gouvernance, en apportant une vision pragmatique et humaine du fonctionnement de l'établissement. Ses membres seront des relais auprès des services et des salarié·e·s pour accompagner les évolutions stratégiques.

• STRUCTURER UN COMITÉ PÉDAGOGIQUE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE

Pour rester à l'écoute permanente des professionnel·le·s et pouvoir adapter ses projets en fonction des attentes du secteur, la direction générale souhaite créer un comité en mesure d'accompagner le CNAC et de donner des avis sur les enjeux pédagogiques, artistiques et scientifiques.

Ces avis seront une aide à la prise de décision et pourront apporter un éclairage extérieur qualifié au Directoire du CNAC.

Initié de manière informelle dans le processus de candidature de la direction générale, ce comité devra être structuré et son mode de fonctionnement défini.

• REDÉFINIR LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANT·E·S DANS LA GOUVERNANCE

Comme tous les établissements d'enseignement supérieur, le CNAC associe les étudiant·e·s à ses instances de gouvernance. La volonté de créer un environnement sain, bienveillant, sécurisé et accueillant, nécessite plus encore de pouvoir les associer de manière plus régulière au fonctionnement de l'établissement.

Pour être plus pertinente cette participation mérite d'être repensée dans des instances simplifiées et unifiées pour éviter une démultiplication parfois lassante de l'engagement étudiant.

DÉCLINAISON À VENIR

- *Réflexion autour de la création d'une commission de la vie étudiante, en tant que lieu d'échanges portant sur la scolarité, les lieux de vie, les questions liées à la santé, etc.*

- **AMÉLIORER ET DYNAMISER
LA COMMUNICATION INTERNE**

Les différents canaux de communication seront pérennisés, comme les réunions de service, ou développés, comme par exemple via un bulletin d'information général hebdomadaire.

Au-delà des outils, c'est le mode de communication qui sera réinterrogé afin de veiller à une communication bienveillante et propice au développement d'un dialogue régulier entre tou·te·s les acteur·rice·s du CNAC.